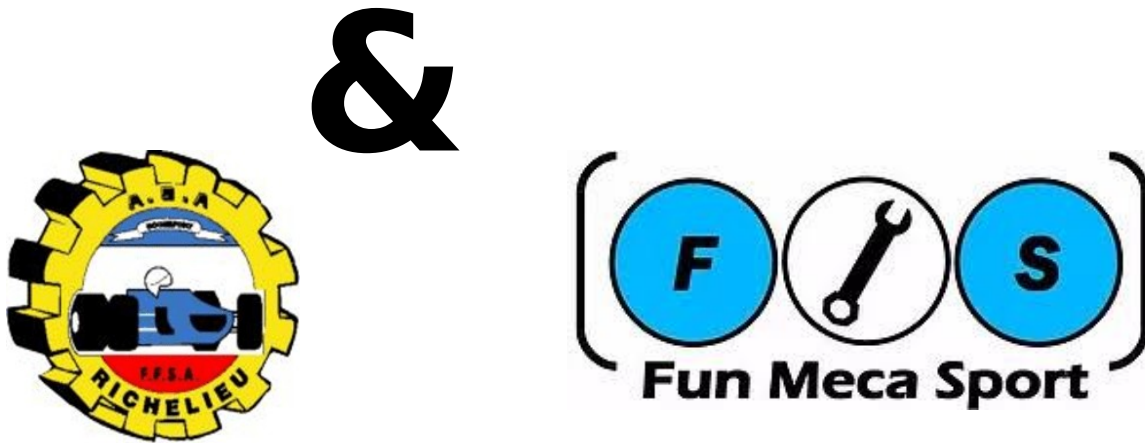


CHALLENGE ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT



ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

L'ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT organise en 2019 le Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT, réservé aux membres licenciés sportifs de l'ASA RICHELIEU.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS ADMIS

Le Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT est ouvert à tous les licenciés sportifs de l'ASA RICHELIEU (pilotes et copilotes).

ARTICLE 3 : CALENDRIER

Le calendrier du challenge est composé de toutes les épreuves F.F.S.A. des différentes disciplines Coupe de France et Championnat de France, sauf finale Coupe de France toutes disciplines (soumises à qualification).

Du 01/01/2019 au 31/12/2019.

ARTICLE 4 : INSCRIPTION

Tous les licenciés sportifs de l'ASA RICHELIEU sont éligibles à l'inscription.

Modalités :

- compléter et envoyer l'engagement à l'adresse : challengeasarichelieu@gmail.com
- apposer les autocollants fournis en retour.

ARTICLE 5 : CLASSEMENT

Le classement sera établi comme suit, selon catégories :

RALLYE / COTE / SLALOM

Classement	Groupe	Classe
1 ^{er}	8 points	16 points
2 ^{ème}	6 points	12 points
3 ^{ème}	4 points	8 points
4 ^{ème}	2 points	6 points
5 ^{ème}	1 points	4 points
6 ^{ème}		2 points

Dans les groupes comportant moins de cinq partants, seuls les points à la classe seront attribués.

Lorsqu'une classe comporte moins de trois partants (figurant sur la liste des autorisés à prendre le départ) le nombre de points attribués au classement de cette classe sera divisé par deux, sauf si le concurrent est classé dans les 15 premiers du classement général. Les points au groupe et à la classe sont cumulables.

VHC / CLASSIQUE

Classement	Scratch
1 ^{er}	24 points
2 ^{ème}	18 points
3 ^{ème}	12 points
4 ^{ème}	8 points
5 ^{ème}	5 points
6 ^{ème}	2 points

Les points seront divisés par deux si moins de dix partants sur la liste des autorisés à prendre le départ.

DRIFT

Le nombre de points attribués sera le nombre de partants auquel on soustrait la place au classement, le tout divisé par deux.

Exemple dans le cas de 50 partants et avec un pilote se classant 20^{ème} au général :

Nombre de points = $(50-20) / 2 = 15$ points.

Aucun coefficient pour aucune des disciplines ne sera attribué.

Le classement sera à suivre sur la page officielle Facebook ASA RICHELIEU ainsi que sur le site de l'ASA RICHELIEU.

ARTICLE 5.1 : CLASSEMENT FINAL

Chaque concurrent devra adresser, dans la semaine suivant chaque épreuve, par mail à l'adresse challengeasarichelieu@gmail.com, son classement final ainsi que la liste des partants de l'épreuve.

Attention !!! Le participant est responsable de son décompte de points, donc seuls les points rapportés seront pris en compte !

Le vainqueur sera le licencié qui totalise le plus grand nombre de points après l'addition des cinq meilleurs résultats.

En cas d'ex-æquo éventuels le sixième meilleur résultat sera pris en compte, en cas de nouvel ex-æquo le septième meilleur résultat sera aussi pris en compte et ainsi de suite.

En cas d'ex-æquo entre deux participants du même équipage pilote / co-pilote, et dans l'hypothèse où les résultats suivants ne les départagent pas, un tirage au sort sera effectué.

Note : Dans le but d'une meilleure équité entre les différentes disciplines, les cinq meilleurs résultats de chaque participant sont retenus pour le classement final du Challenge.

ARTICLE 6 : PRIX FIN DE SAISON

Le vainqueur du Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT remportera la participation au rallye de Saintonge 2020 à Saintes, tous frais payés* au sein de l'équipe FUN MECA SPORT, **au Volant** d'une Peugeot 206 N2S, avec contrat soumis à caution en cas d'accident à hauteur de 3000€.

Avec le navigateur de son choix (adhérent à l'ASA RICHELIEU), l'équipage se devra de promouvoir le Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT.

L'encadrement de ce rallye sera effectué conjointement par l'ASA RICHELIEU et FUN MECA SPORT.

En cas de désistement du vainqueur, le prix sera attribué au deuxième, et ainsi de suite...

*(engagement, mise à disposition 206 n2 série, pneumatiques, essence, assistance, séance de test)

Le deuxième du Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT se verra remporter un bon d'achat de 200 € à la boutique pièces et accessoires FUN MECA SPORT, 12 Rue du Cadran - 17430 BORDS

Le troisième du Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT se verra remporter un bon d'achat de 100 € à la boutique pièces et accessoires FUN MECA SPORT, 12 Rue du Cadran - 17430 BORDS

ARTICLE 7 : REMISE DES PRIX

Le vainqueur du Challenge ASA RICHELIEU by FUN MECA SPORT devant recevoir son prix, devra obligatoirement être présent lors de la manifestation finale de remise des prix qui aura lieu aux Ateliers FUN MECA SPORT à une date à définir.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement.

